



**Eau potable contaminée.
Enfant empoisonné.
Multinationale tenue
responsable.**

OUI!

le 29 novembre

**Multinationales
responsables**

Brochure d'informations pour les bénévoles

Pourquoi l'initiative pour des multinationales responsables est-elle nécessaire ?

Glencore contamine des fleuves en Colombie et l'air en Zambie. La multinationale bâloise Syngenta vend des pesticides toxiques, alors qu'ils sont interdits chez nous depuis longtemps. Et le géant du ciment LafargeHolcim étouffe un village au Nigeria sous la poussière. Des multinationales ayant leur siège en Suisse continuent de violer les droits humains et d'ignorer les standards environnementaux minimaux.

Ce que l'initiative pour des multinationales responsables demande est une évidence : lorsque des multinationales comme Glencore polluent des fleuves ou détruisent des régions entières, elles doivent être tenues responsables !

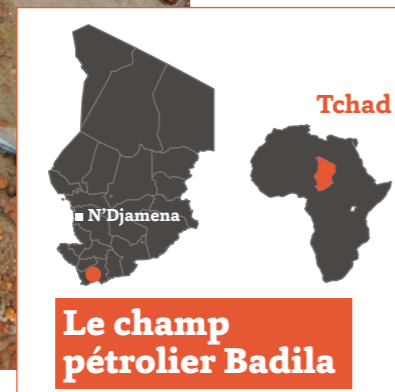
Violations : Glencore



Une mine contamine des enfants
À Cerro de Pasco (Pérou), l'air et l'eau sont empoisonnés aux métaux lourds. Une mine gigantesque située au cœur de la ville et contrôlée par Glencore en est responsable. Les terribles toxiques s'amoncellent juste à côté des quartiers d'habitation. La mine entraîne une pollution de l'environnement extrême aux métaux lourds comme le plomb et l'arsenic et de nombreux autres. Tout est pollué, l'air, le sol, l'eau. L'intoxication au plomb a des conséquences dramatiques en particulier pour les enfants, qui souffrent d'anémie, de paralysies et de handicaps divers.



Eau potable empoisonnée en Colombie
À Cerrejón, Glencore exploite l'une des plus grandes mines de charbon à ciel ouvert. L'extraction de charbon sur 70'000 hectares (presque la superficie du Canton du Jura) émet énormément de poussières fines toxiques et les eaux industrielles polluent le fleuve Rancheria. Celui-ci fournit de l'eau à 450'000 personnes. Les fortes concentrations en métaux lourds nuisent en particulier aux communautés locales des Wayuu. Des médecins locaux ont diagnostiqué de nombreux cas de cancer du sein et des poumons.



Catastrophe environnementale issue d'un champ pétrolier de Glencore au Tchad
Par deux fois en l'espace de deux ans, des bassins de rétention d'eaux usées contenant des produits chimiques toxiques ont cédé dans le champ pétrolier de Badila appartenant à Glencore. Les eaux usées toxiques se sont déversées dans les champs avoisinants et contaminent le fleuve Nya Pende. Une fuite de pétrole d'un oléoduc s'est ensuite produite et a pollué encore davantage le fleuve. Plus de 50 personnes souffrent de lésions, dont certaines graves, parmi lesquelles de nombreux enfants. De plus, de nombreux animaux et poissons sont morts par empoisonnement.

Syngenta, LafargeHolcim, Sogescol



Un pesticide de Syngenta empoisonne des travailleurs agricoles en Inde
Dans le district indien de Yavatmal, des centaines de travailleurs agricoles ont été empoisonnés en 2017 en épandant des pesticides sur des champs de coton. Plus de vingt d'entre eux sont morts. L'un des insecticides impliqués dans la vague d'empoisonnement – « Polo », dont la substance active est le diafenthiuron – provenait de Suisse. Syngenta a exporté 75 tonnes de la substance vers l'Inde en 2017 – bien qu'elle soit interdite ici depuis longtemps en raison de ses effets sur la santé et l'environnement.



LafargeHolcim pollue un village nigérian aux particules fines
Juste à côté du village d'Ewekoro, LafargeHolcim exploite une cimenterie. Cette dernière empoisonne le village et les environs avec de la poussière de ciment. Les conséquences sont catastrophiques : la mauvaise qualité de l'air et de l'eau diminue l'espérance de vie des habitants et les émissions causent des lésions aux poumons et aux voies respiratoires.



Une multinationale du caoutchouc expulse des fermiers au Liberia
Basée à Fribourg (FR), Sogescol-Socfinco exploite et administre des plantations dans le monde entier, y compris au Liberia. Le groupe y produit du caoutchouc naturel pour le marché mondial. La multinationale a expulsé la population autochtone de ses terres à l'aide de bulldozers pour y planter une monoculture de caoutchouc. Les plantations ont des conséquences dévastatrices pour les personnes sur place. Elles ont perdu leurs terres agricoles et rapportent que les pesticides liés à la production de caoutchouc empoisonnent leur eau potable. Les femmes subissent fréquemment des violences sexuelles sur les plantations.

Ce que demande l'initiative :

- Les multinationales ne doivent plus pouvoir violer les droits humains et détruire l'environnement.
- Si une multinationale comme Glencore continue de violer les droits humains, elle doit rendre des comptes pour le dommage commis devant un tribunal suisse indépendant.



« Le mécanisme de responsabilité civile que demande l'initiative n'a rien d'exotique, il est déjà possible dans différents pays de rendre des entreprises responsables de leurs actes à l'étranger. »

Giusep Nay, ancien président du Tribunal fédéral et membre du comité d'initiative

- Une possibilité qui existe déjà dans d'autres pays

La France a déjà introduit une loi similaire à ce que l'initiative pour des multinationales responsables demande. De plus, des victimes peuvent déjà demander réparation devant un tribunal également en Grande-Bretagne, au Canada ou encore aux Pays-Bas.

- Exemple concret

Une filiale de Glencore contamine un fleuve au Tchad. De nombreuses vaches et moutons périssent. La justice locale ne veut pas enquêter sur l'affaire. La population du village entreprend une action civile en Suisse avec le soutien de l'Église, d'organisations locales ou d'avocats.

Les villageois doivent prouver qu'ils ont subi un dommage, que ce dommage est illégal (atteinte à un

standard environnemental), qu'il est le fait de la filiale et que Glencore contrôle ladite filiale.

Un tribunal indépendant dans le canton de Zoug entre en matière et demande à Glencore de prendre position. Le tribunal statue sur la base des preuves avancées par les deux parties.

Les arguments les plus importants

1. **L'initiative pour des multinationales responsables est une évidence !**
Ce que l'initiative demande est une évidence : lorsque des multinationales comme Glencore s'appuient sur le travail des enfants ou polluent des rivières, elles doivent rendre des comptes.
2. **Prévenir au lieu de fermer les yeux**
Des multinationales continuent de violer les droits humains et d'être responsables de destructions environnementales. Avec l'initiative, les multinationales seront tenues de ne plus regarder ailleurs et de prendre des mesures préventives pour éviter de porter atteinte aux êtres humains et de détruire l'environnement.
3. **Certaines multinationales profitent des vides juridiques**
Des multinationales peu scrupuleuses profitent de la situation dans les pays qui ne disposent pas d'un système judiciaire fonctionnel. Elles s'appuient sur le travail des enfants ou détruisent l'environnement sans craindre de conséquences. C'est pourquoi l'initiative est nécessaire.
4. **Les mesures volontaires ne suffisent pas**
L'initiative établit des règles claires afin de mettre un terme aux pratiques peu scrupuleuses de certaines multinationales. L'expérience a montré que les mesures volontaires ne suffisent pas à ce que toutes les multinationales respectent enfin les droits humains et les standards environnementaux minimaux.
5. **Qui n'a rien à cacher n'a rien à craindre**
Seules sont concernées les quelques multinationales comme Glencore qui polluent des fleuves ou détruisent des pans entiers de terres. Les PME sont exclues. Qui n'a rien à cacher n'a rien à craindre.



« La faiblesse des tribunaux locaux empêche de sanctionner de graves violations des droits humains et de graves crimes environnementaux commis par les filiales de multinationales. L'initiative pour des multinationales responsables est donc indispensable. »

Dick Marty, ancien conseiller aux États PLR et co-président du comité d'initiative

Réponses aux contre-arguments

- 1. L'initiative implique un « renversement du fardeau de la preuve »**
L'initiative vise à introduire une règle dommageable sur la responsabilité. Le « renversement du fardeau de la preuve » exigé entraînera une responsabilité sans faute et une vague d'actions en justice.

la réponse Cette affirmation des opposant-e-s est fautive. La charge de la preuve reste telle qu'elle est déjà en Suisse : les plaignant-e-s doivent prouver le dommage, la violation d'une loi ou d'un standard, le lien de causalité et le contrôle de la filiale par la multinationale. Si le siège suisse de la multinationale a pris des mesures adéquates pour éviter le dommage, la demande est rejetée. Les multinationales ne seront tenues responsables que des dommages causés par elles-mêmes ou par leurs filiales.

- 2. L'initiative nuit aux PME**
L'initiative nuit aussi aux PME, qui sont la colonne vertébrale de l'économie suisse.

la réponse La population suisse voit d'un mauvais œil les grands groupes aux pratiques peu scrupuleuses. Par conséquent, les opposant-e-s à l'initiative entament une manœuvre de diversion, en affirmant que les PME suisses sont concernées par l'initiative, ce qui est faux. L'initiative veut remédier à l'absence de responsabilité de grands groupes internationaux comme Glencore ou Syngenta. Hans-Ulrich Bigler, directeur de l'Union suisse des arts et métiers, a lui-même déclaré que les affirmations du lobby des multinationales sont « absurdes ».

- 3. Responsabilité civile pour les fournisseurs et les sous-traitants**
Les multinationales doivent contrôler l'entièreté de leur chaîne de production, faute de quoi elles sont même tenues responsables des fournisseurs de leurs fournisseurs.

la réponse Faux : la responsabilité civile ne s'applique que lorsque la multinationale a le contrôle sur la façon dont le travail est effectué sur place, c'est-à-dire dans les filiales. L'initiative n'impose aucune responsabilité pour les fournisseurs et les sous-traitants. Les multinationales propagent délibérément ce mensonge parce qu'elles n'ont pas d'arguments valables.

- 4. Les multinationales vont se retirer des pays en voie de développement**
Cette initiative rendrait les investissements à l'étranger peu attrayants pour les multinationales suisses. Des entreprises chinoises les y remplaceraient alors. Cela porterait préjudice à la population dans les pays en développement et n'aiderait personne.

la réponse Un regard au-delà des frontières nationales montre que des règles claires n'entraînent pas une diminution des investissements. Deux des plus grandes sociétés de négoce des matières premières du monde, Rio Tinto et Anglo American, ont leur siège au Royaume-Uni, où les multinationales peuvent déjà être tenues responsables des dommages causés. Ce mécanisme de responsabilité est combattu ici par des sociétés telles que Glencore parce que la multinationale ne veut pas être tenue responsable des dommages causés.

- 5. Cela augmentera les prix pour les consommateurs-trices**
La bureaucratie générée par l'initiative provoquera une augmentation des coûts pour les multinationales. Cela n'aidera personne, mais augmentera les prix pour les consommateurs-trices.

la réponse Non, l'initiative n'entraînera pas de hausse des prix. Le prix n'indique rien sur les conditions de production. Ce n'est pas parce que Glencore doit cesser d'expulser des paysannes et est légalement obligée d'éliminer les eaux usées toxiques que les prix des biens de consommation augmenteront. Nous le voyons bien en France et aux Pays-Bas : bien que des règles similaires à ce que demande l'initiative y soient en vigueur, il n'y a eu aucune augmentation des prix.

Conseils et astuces de campagne

- **Les initiatives populaires n'ont leur chance que si une grande partie de la population connaît les abus.**
Il est donc très important d'informer le public sur les abus et de parler des cas concrets.
- **Les adversaires cherchent à déstabiliser la population avec les contre-vérités de « l'inversion du fardeau de la preuve » et de « l'avalanche de plaintes ».**
Les adversaires cherchent à déstabiliser la population avec « l'inversion du fardeau de la preuve » et de « l'avalanche de plaintes ». Ils espèrent que nous ne parlerons plus que des détails juridiques difficiles à comprendre pour les non juristes.
- **Ce n'est qu'en répétant nos arguments que les citoyen-ne-s les moins intéressé-e-s les entendront.**
Dans la campagne pour le OUI, il ne s'agit pas de trouver beaucoup d'arguments différents ou de faire des actions aussi créatives que possible. Il s'agit avant tout d'atteindre autant de personnes que possible avec les meilleurs arguments.
- **Nous gagnons si nous osons parler de l'initiative avec un grand nombre de personnes.**
Il ne faut pas être juriste pour comprendre notre initiative. Notre revendication est simple : quiconque provoque un dommage doit rendre des comptes. Les spécialistes peuvent répondre aux questions de détails juridiques. Il est donc légitime de renvoyer les questions de détails vers le secrétariat.

LE PRINCIPAL EN BREF

- **Répéter, répéter, répéter sans cesse nos propres arguments**
- **Se concentrer sur les multinationales et des exemples concrets (p.2-3)**
- **Mieux vaut bien connaître les exemples plutôt qu'apprendre par cœur des réponses juridiques compliquées aux contre-arguments**

Affichez votre soutien !



Large soutien en faveur de l'initiative



Dominique de Buman

Ancien président du Conseil national PDC/FR

Comité bourgeois
pour des multinationales
responsables

Plusieurs centaines de politicien-ne-s du PBD, PDC, PEV, PLR, PVL et UDC soutiennent l'initiative :

www.comite-bourgeois.ch



Alexandre Sacerdoti

Ancien directeur de Chocolat Villars

ECONOMIE POUR
DES ENTREPRISES
RESPONSABLES

Plus de 250 dirigeant-e-s d'entreprise se prononcent en faveur d'une plus grande responsabilité des multinationales :

www.entreprises-responsables.ch



Christine Volet

Armée du Salut, porte-parole

Eglises pour
multinationales
responsables.

La Conférence des évêques suisses, l'Église évangélique réformée de Suisse ainsi que d'innombrables paroisses s'engagent pour cet objet :

www.eglisespourmultinationalesresponsables.ch



Jean Zermatten

Ancien président du comité de l'ONU des droits de l'enfant

Initiative
multinationales
responsables

Encore plus de personnalités et organisations sous :

www.initiative-multinationales.ch



... et 120 autres organisations soutiennent l'initiative.